



École Pointe-Olivier

**ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
2025-2026**



**Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières**

Québec



- Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'établissement d'enseignement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (LIP, art. 83.1);
- Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'établissement d'enseignement et au protecteur régional de l'élève (LIP, art. 83.1).

1. ANALYSE DE LA SITUATION (PORTRAIT)

Priorités en lien avec le portrait et l'analyse de la situation	• Augmenter les comportements prosociaux et les habiletés socio émotionnelles • Diminuer la violence verbale entre les élèves.	Évaluation : Priorité 1 À poursuivre Commentaires : Depuis l'an dernier, le programme Hors-Piste est implanté dans l'école pour toutes les classes. D'autres ateliers en liens avec le développement des habiletés sociales sont présentés dans les classes par l'équipe TES. Certains élèves bénéficient d'un soutien personnalisé en lien avec le développement de leurs habiletés socio-émotionnelles. Malgré toutes les interventions, ce volet demeure un élément important à développer.
--	---	---

Violence à caractère sexuel

Priorités en lien avec le portrait et l'analyse de la situation en ce qui a trait à la violence à caractère sexuel, s'il y a lieu	• Sensibiliser l'ensemble des élèves et le personnel au concept de violence à caractère sexuel • Diminuer l'utilisation d'un langage irrespectueux relié à la discrimination basée sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle • S'assurer que les contenus en éducation à la sexualité prescrits en CCQ sont enseignés.	Évaluation : Priorité 1 À poursuivre Commentaires : Le travail se poursuit car les élèves apprennent graduellement selon leur niveau de compréhension.
--	--	---

--	--	--

Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Priorités en lien avec le portrait et l'analyse de la situation en ce qui a trait à l'intimidation ou à la violence basée sur les motifs mentionnés ci-dessus, s'il y a lieu	Ce genre de situation est quasi absente de l'environnement scolaire actuel.	Évaluation : Priorité 1 À poursuivre
---	---	---

2. MESURES DE PRÉVENTION

Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique (LIP, art. 75.1, al. 3, par. 2°)

Mesures de prévention visant à prévenir et à contrer toute forme d'intimidation ou de violence à l'école	Auprès des adultes : Formation obligatoire sur la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel Auprès des élèves : - Activité annuelle obligatoire sur le civisme;	Appréciation : Un diaporama a été présenté aux élèves en lien avec le civisme. Remise de billet Bravo PO afin d'encourager les bons comportements (beaux résultats auprès des élèves). Participation au programme Hors-Piste par l'ensemble des élèves. Ateliers donnés par la policière socio-communautaire aux élèves du 3^e cycle. Actuellement, les moyens déployés sont positifs et appréciés par le personnel et les élèves.
---	--	--

Violence à caractère sexuel

Mesures de prévention mises en place en lien avec la violence à caractère sexuel	• Enseignement des contenus d'éducation à la sexualité (CCQ) • S'assurer de l'enseignement de certains contenus en éducation à la sexualité directement liés à la prévention des VACS et diffuser sur le site internet les fiches par niveau des contenus enseignés. ○ Contenus « Prévention des agressions sexuelles au primaire » (1^{re}, 3^e et 5^e année); ○ Contenus « Droits et Libertés - Droits et discriminations liés au sexe et au genre » (6^e année); Diffuser les ressources disponibles en éducation à la sexualité ou de soutien dans l'agenda et sur le site internet de l'école.	Appréciation : Tout se déroule bien.
---	---	---

Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Mesures de prévention mises en place en lien avec l'intimidation ou la violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale	• Ateliers donnés aux élèves sur l'affirmation positive de soi et les réactions appropriées devant des propos ou des comportements discriminatoires.	Appréciation : À poursuivre
--	--	--

Autre information concernant les mesures de promotion et de prévention actualisées visant à prévenir la violence et l'intimidation dans l'établissement d'enseignement	N/A	Appréciation :
---	-----	-----------------------

3. COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique (LIP, art. 75.1, al. 3, par. 2°)

Mesures prévues pour impliquer les parents et favoriser leur collaboration (de manière générale)		Appréciation : Une sensibilisation devrait être envisagée afin d'informer les parents de l'obligation de confidentialité pour l'ensembles des parties.
---	--	---

Violence à caractère sexuel

Mesures prévues pour impliquer les parents et favoriser leur collaboration	Lorsqu'il y a motif à un signalement à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), il est important de collaborer avec leurs intervenants pour convenir des modalités pour aviser les parents (qui, quand, comment). La direction est responsable de remettre les feuillets d'information aux parents (MEQ) en CCQ ou en éducation à la sexualité pour chaque niveau d'enseignement en début d'année. Il est à noter que ces feuillets sont disponibles sur le site internet de l'école.	Appréciation :
---	--	-----------------------

Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Mesures prévues pour impliquer les parents et favoriser leur collaboration	• Prévoir des communications aux parents lors d'activités éducatives et préventives vécues en classe (intention : informer et réinvestir les contenus à la maison). • L'information est disponible aux parents : site web, Padlet école.	Appréciation :
---	---	-----------------------

4. MODALITÉS POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT OU POUR FORMULER UNE PLAINTÉ

Appréciation et commentaires :

La démarche est claire et bien présentée aux parents et aux élèves dans l'agenda.

5. CONFIDENTIALITÉ

Appréciation et commentaires :

La confidentialité, bien que nécessaire, limite parfois la compréhension des parents qui aimeraient obtenir des précisions quant aux conséquences appliquées aux autres personnes impliquées dans une situation.

6. ACTIONS À ENTREPRENDRE À LA SUITE D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

Appréciation et commentaires :

La séquence d'actions à entreprendre est simple et bien comprise.

7. MESURES DE SOUTIEN OU D'ENCADREMENT

Appréciation et commentaires :

Les mesures mises en place sont efficaces et répondent adéquatement aux besoins du milieu.

8. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Appréciation et commentaires :

L'analyse en profondeur des situations lors d'événements permettre l'application de mesures justes et efficaces auprès de la

clientèle et du personnel.

9. SUIVI DES SIGNALEMENTS ET DES PLAINTES

Appréciation et commentaires :

Le mécanisme en place semble bien être compris par les parents, les élèves et le personnel.

10. AUTRES ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Appréciation et commentaires :

Dans notre milieu, ces situations très rares, voire absentes.

Date de réalisation de l'évaluation : 15 mai 2026

Présenté au Conseil d'établissement de l'école Pointe-Olivier le 16 juin 2026